

L'IMPOSITION DE SIGNIFICATIONS POUR LA VIEILLESSE AU COEUR DES POLITIQUES G RONTOLOGIQUES MUNICIPALES

La probl matique du vieillissement semble  merger depuis une vingtaine d'ann es comme objet construit d'interventions du politique : la prise en charge des gens  g s est progressivement, au fil des transformations  conomiques et sociales, sortie de la sph re priv e pour entrer dans le champ de l'intervention publique. Ces modifications structurelles placent donc le politique en premi re ligne de l'intervention en direction de la vieillesse, m me si la famille reste largement pr sente au niveau de la prise en charge des ascendants. L' tat, les d partements et les communes se sont diversement saisi des probl mes du vieillissement. Un lien d'inspiration r ciproque semble unir les politiques nationales et locales de la vieillesse¹. L' laboration des lois de d centralisation dans les ann es 80 a constitu  un espace de n gociation pour la r partition des comp tence entre les diff rents niveaux. La mobilisation de l'association des pr sidents de Conseils G n raux et de l'association des Maires et de l'UNCCAS² a d bouch  sur un arbitrage de l' tat, confiant la responsabilit  de l'action g rontologique aux d partements. Ceux-ci re oivent d s lors pour mission d' laborer, en collaboration avec les diverses instances agissantes sur le terrain, un sch ma d partemental g rontologique, ayant pour fonction l' valuation par constat, anticipation et projection des besoins, et la planification de r ponses adapt es.

Il n'en reste pas moins que les communes demeurent largement investies dans l'action g rontologique de proximit , au travers des diff rents services et structures qu'elles ont, depuis le rapport Laroque de 1962, et parfois m me bien avant, d velopp s. Ainsi, l'intervention publique en direction des retrait s et personnes  g es se trouve partag e entre

l' tat, pour le domaine sanitaire essentiellement, les d partements et les communes pour le domaine social. Chacune de ces instances para t en situation de produire projet et programme d'actions applicables   son territoire. Tout laisse penser pourtant que l'intervention politique communale est d terminante dans l' laboration des politiques g rontologiques sp cifiques. Le recueil d'informations descriptives concernant les actions g rontologiques mises en place dans six communes de l'agglom ration grenobloise permet de constater en effet une prise de distance des actions municipales vis   vis des politiques  tatiques et de conclure   une autonomie certaine des politiques municipales de la vieillesse³.

L'analyse des politiques  tatiques de la vieillesse a permis de mettre en  vidence un processus de construction sociale qui doit certes beaucoup aux enjeux et int r ts des diff rents agents investis dans le champ mais aussi   un corpus de valeurs de r f rence qui traversent la soci t  fran aise et sont productrices de sens commun pour l'existence sociale comme pour l'intervention publique. La question se pose de savoir comment ces probl matiques sont relay es, retraduites ou r invent es au niveau local ?

1 Guillemard A.M., *Le d clin du social*, Paris, Mouton, 1979.

2 Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale.

3 Les six communes retenues comme terrain d'investigation pr sentent des similitudes quant   leur situation g ographique (dans un rayon de 15 kilom tres autour de Grenoble), leur taux d'enclavement, leur taux d' quipement, leurs ressources budg taires. La population active voisine dans chacune de ces communes 45% de la population totale. En revanche, certaines diff rences ont  t  retenues comme facteur de choix de ces communes, car pouvant  tre de nature   expliquer les divergences de la politique g rontologique mise en place :  tiquette politique des municipalit s, pourcentage de la population de plus de 60 ans variant de 11   15% de la population totale, histoire locale, histoire du peuplement, caract ristiques socio- conomiques de la population communale.

Il semble que les politiques mises en oeuvre dans les communes résultent d'un processus de traduction, de réélaboration qui met en jeu l'éthos des agents investis dans le champ de l'action — élus et techniciens —, et les références éthiques énoncées comme fondement de l'action municipale. Cependant, au-delà du jeu et des enjeux des agents institutionnels, "instituant et institué", le rôle des gens âgés eux-mêmes dans l'élaboration de définitions qui les concernent en tant qu'elles seront support de l'action qui leur est destinée, reste en question⁴. Il importe dès lors de comprendre comment, au niveau municipal, les références éthiques qui semblent fonder la définition du sens de la vieillesse, la construction d'une problématique sociale, et secondairement les actions engagées rencontrent l'éthos des populations âgées, objet de cette élaboration publique.

PROBLEMATIQUES ETATIQUES ET PROBLEMATIQUES MUNICIPALES : LA CONSTRUCTION D'OBJETS D'INTERVENTION ET LA PRODUCTION DE FIGURES-IDEALES TYPIQUES DE RETRAITES.

Il est possible de décrypter, à travers la publication de textes réglementaires, décrets, lois, rapports du Conseil Économique et social, la manière dont les interventions publiques renvoient à des problématiques différenciées selon les époques. C'est à partir des années 1976 que le Conseil Économique et Social consacre des rapports (au nombre de 5 en 1976, 1983, 1985, 1990 et 1993) spécifiques aux questions du vieillissement et de la vieillesse qui étaient jusqu'alors seulement envisagées de façon secondaire dans le cadre de questions démographiques ou économiques. Ainsi le CES devient également une instance où s'élaborent de nouvelles définitions de la vieillesse. L'intervention de l'État, en ce qu'elle constitue un acte public à partir de la mise en évidence d'une question sociale construite contribue à produire un sens collectif autour de cette question. A

⁴ Castel R., "L'expert mandaté et l'expert instituant", in *Situation d'expertise et socialisation des savoirs*, Actes de la table ronde organisée par le CRESAL, St Etienne, mars 1995.

travers les différentes problématiques de la vieillesse définies par les instances étatiques, c'est bien le "sens commun" conféré à la vieillesse et au vieillissement qui est rendu visible, parce que publicisé⁵.

Au niveau national, trois formes de problématisation peuvent être distinguées qui renvoient à des définitions idéales-typiques de la vieillesse comme problème social, inscrites chacune dans un contexte historique particulier et témoignant de formes diverses d'intervention publique de l'État voire plus généralement de définitions de l'État. Dans chacune des six communes, il est possible de mettre au jour différents messages ainsi que divers types d'actions qui relèvent de ces formes de problématisation de la vieillesse élaborées au niveau national. Si les trois formes de problématisation déclinées ci-après sont présentes dans chacune des communes étudiées, néanmoins l'importance qui leur est accordée et leur articulation diffèrent.

La vieillesse comme problématique des ressources et du pouvoir d'achat .

De la loi de 1910 visant l'instauration des Retraites ouvrières et Paysannes aux ordonnances de 1945 en passant par l'instauration d'un minimum vieillesse en 1956, l'intervention de l'État vise à développer un sys-

⁵ C'est sur ce fondement de problématizations étatiques que les communes interviennent pour produire leurs propres définitions de la vieillesse et élaborer un projet politique à cet égard. Dans les six communes qui ont constitué notre terrain d'enquête, différentes modalités de recueil d'informations ont été utilisées pour saisir les problématiques de la vieillesse retenues comme justifiant de l'intervention communale et plus encore les définitions de la vieillesse et du vieillissement qui s'en dégagent. La lecture des journaux municipaux généralement mensuels pendant trois ans, l'analyse des programmes de campagne électorale pour les élections municipales de 1995 et une série d'entretiens semi-directifs menés auprès du Maire et de l'élu chargé de l'action gérontologique ainsi que des professionnels a permis d'une part de relever les messages rendus publics ainsi que certaines conceptions non médiatisées des agents.

tème d'assurance pour les travailleurs privés de leur capacité de travail du fait de leur vieillissement. La fin du siècle a marqué une phase de transition tant sur le plan des idées que des dispositifs d'un système d'assistance à l'organisation d'une politique de prévoyance publique. Les bénéficiaires de la loi de 1910 contribueront à faire émerger une nouvelle catégorie sociale, celle des retraités⁶. Cette problématisation de la vieillesse sur l'axe ressources et pouvoir d'achat se retrouvera à différentes étapes de l'histoire des politiques gérontologiques et deviendra plus précisément problématique de la retraite. De 1945 à 1961 s'élabore un ensemble de lois cadre concernant les retraites et conditions de ressources des retraités. Progressivement ces interventions de l'État deviendront marginales et le dernier texte d'importance consacré à cette question est une loi du 29 décembre 1972 qui prévoit la généralisation de l'accord ARRCO de 1961 à toutes les entreprises et aux salariés du régime général.

Au niveau communal cette problématique des ressources et du pouvoir d'achat se retrouve mais en dehors de la référence à des dispositifs d'assurance. L'intervention des communes dans ce domaine relève d'une conception assistancielle : les retraités et personnes âgées sont en situation de précarité et de faiblesse d'une part et d'autre part il existe un devoir d'assistance collectif à leur égard. Dans la plupart des communes, la politique gérontologique se fait sous l'égide du Centre Communal d'Action Sociale. On y retrouve encore certaines actions mises en place à la Libération telles la distribution de bons de charbon, de paniers de fruits et légumes. Au-delà de ces interventions qui sont des traces de l'action ancienne des bureaux de bienfaisance, ce sont des allocations financières régulières pour les plus de 70 ans, la gratuité de l'accès aux services collectifs tels les bus, la piscine, la bibliothèque... Sur les six communes étudiées, seule, la com-

mune de Crolles occulte totalement cet aspect assistanciel de la prise en charge de la vieillesse. Toutefois, il est possible de constater que le fondement de ce type d'actions à savoir une vision déficitaire de la vieillesse conçue comme situation précaire s'étend aujourd'hui à une catégorie plus restrictive, les personnes âgées dépendantes.

La vieillesse comme problématique de l'insertion sociale :

Le rapport Laroque constitue l'axe central de cette problématique de l'insertion sociale. Pour la première fois de l'histoire, c'est l'ensemble des problèmes des retraités et personnes âgées qui est envisagé et les préconisations contenues dans le rapport visent toutes la réduction de la ségrégation dont sont victimes les personnes âgées et le développement de nouveaux points d'ancrage social en dehors de la famille et du travail. La question fondamentale qui se pose pour les retraités dans les années 1962 est celle de la définition de leur place dans l'espace social. En l'absence de références antérieures, il s'agit là d'inventer une "nouvelle forme sociale" de ce que pourrait être l'inactivité pensionnée au terme d'une carrière professionnelle. Il s'agit d'impulser une action de nature à permettre le maintien de certaines formes de sociabilité et de socialisation dans le vieillissement. Une offre de services et de loisirs se développe ainsi, contribuant à ce que Rémi Lenoir a nommé "l'invention du troisième âge"⁷. C'est un nouveau mode de vie qui s'initie alors, organisé autour de la consommation de services et de loisirs qui se développe dans les clubs du troisième âge et en même temps la définition d'un premier rôle social pour les retraités. Ce modèle de vie qui donne naissance à la figure idéaltypique du retraité du troisième âge va se développer et s'enrichir, sans remise en cause jusque dans les années 78 où émerge alors, à travers la médicalisation des services rendus, le statut du vieillard relevant de soins. Cependant cette problématique de l'insertion sociale va être reprise en 1990

⁶ Renard D., "Intervention de l'État et genèse de la protection sociale en France (1880-1940)", in *Généalogies de l'État Providence*, Lien social et politique - RIAC 33, éditions St Martin, Montréal, printemps 1995.

⁷ Lenoir R., "L'invention du troisième âge", *Actes de la recherche en sciences sociales*, mars-avril 1989.

avec, sous l'égide du Ministère de la Culture, la création du mouvement de la Flamboyance. Cette impulsion du Ministère vise à rendre publique une image plus positive de la retraite et du vieillissement, reposant sur la conscience que "la question du vieillissement de la population, bien plus que sanitaire et sociale était une question éminemment culturelle en une question de civilisation, et qu'il y avait de ce fait à repenser notre attitude collective face aux retraités et personnes âgées"⁸. Cette initiative rencontre les aspirations de certains retraités qui souhaitent se démarquer des consommateurs de loisirs des clubs en témoignant, de façon utile, de leur potentiel de créativité et d'initiative⁹.

⁸ Daureil M., in *L'octobre de la Flamboyance*, La lettre de la Flamboyance, supplément au n° 24, 1997.

⁹ Ce mouvement, dont la Présidente est depuis l'origine madame Levet-Gautrat, maître-assistante au Laboratoire de psychologie sociale et des sciences de l'éducation, Université Paris X Nanterre, a été subventionné jusqu'en 1993 par le Ministère et se donne pour mission le développement des pratiques sociales, culturelles et citoyennes des personnes âgées. Le mouvement anime un réseau de 400 membres : collectivités territoriales, associations, résidences pour personnes âgées, entreprises, gérontologues, artistes et retraités. Les adhésions de ces membres constituent la plus grande source de financement depuis le retrait de la subvention du Ministère de la Culture. Il a été fondé par une dizaine de personnes dont Maximilienne Levet, Michel Daureil, Robert Baguet, Geneviève Laroque... Selon les termes du Manifeste de la Flamboyance publié in *Gérontologie* n°75, 1990-3, « la Flamboyance, c'est un mot neuf pour désigner ce qui n'avait pas encore de nom, le talent à vivre lorsqu'on est libéré de l'activité professionnelle, ... la Flamboyance, c'est une notion inédite inventée par un groupe d'une dizaine de personnes qui, avec le soutien de Jack Lang, Ministre de la Culture, apportera sa contribution imaginative à la construction de la société de demain. La Flamboyance espère recenser et promouvoir tous les projets innovants susceptibles de moderniser et d'améliorer le regard que notre société porte sur la montée en âge des individus, ajuster les mentalités à une réalité nouvelle de

En 1993, cette problématique de l'insertion sociale se traduit sous la forme d'un questionnaire portant sur "l'utilité sociale" des retraités et personnes âgées. C'est un rapport du Conseil Économique et social qui initie la réflexion sur ce thème, définissant ainsi une nouvelle figure du retraité "flamboyant", et "socialement utile".

Au niveau des communes, cette problématique de l'insertion sociale des retraités et personnes âgées a été bien relayée dans les années 70 avec la création, sous l'égide des municipalités, de clubs du troisième âge, d'associations sportives, de foyers-restaurants... Cependant la manière dont ces services sont conçus, les critères qui en déterminent l'accès les détournent parfois de leur vocation originelle : ainsi à Pont de Claix, le foyer restaurant a pour vocation première d'assurer des repas équilibrés à un prix très bas à l'ensemble de la population retraitée de la commune. Ce qui est premier ici est l'avantage économique que représente ce service.

La vieillesse comme problématique de la santé : de la gestion des marges à la médicalisation .

Paradoxalement, en contrepoint de la définition de ces figures positives du retraité, émergent à partir des années 78 de nouvelles problématiques de la vieillesse, liées à la mise en évidence de besoins de soins et de prise en charge. Un ensemble de textes réglementaires et législatifs organise dans les années 80 la prise en charge médicalisée de la vieillesse tant à domicile qu'en établissement, sous couvert de l'assurance maladie. Le secteur sanitaire investit le champ de l'action gérontologique et impose son expertise dans le domaine. Rares sont les professionnels du secteur social engagés dans l'action gérontologique, hormis précisément au niveau de l'action communale. Dans les années 90, la dépendance apparaît comme principal objet d'intervention de l'État et une vision "bipolaire" de la vieillesse s'affirme.

l'âge, remplir un rôle de conciliation afin de lutter contre les discriminations liées à l'âge... »

Deux figures opposées du retraité s'affirment : "le dépendant" et "le flamboyant".

A chaque étape de cette entreprise de problématisation de la vieillesse, le lien peut être fait avec les paradigmes qui traversent la société, à un moment précis de son histoire économique et sociale. A la situation des années soixante, où le progrès, le développement économique soutenaient une vision optimiste du contrat social, permettant ainsi aux retraités de trouver une place reconnue dans la consommation de loisirs et de services a succédé dans les années 80 une situation où ce qu'il est convenu d'appeler la crise de croissance interroge sur la répartition des richesses et de la propriété sociale. Dans ce contexte où la performance, la compétitivité, la jeunesse s'imposent comme valeurs dominantes, la définition de la vieillesse — a fortiori dépendante — ne s'envisage que par défaut¹⁰.

Cette problématique qui met en exergue un nouvel objet d'intervention publique, "le vieux dépendant", est très diversement relayée au niveau municipal. D'une part parce que les interventions du registre sanitaire sont du domaine de compétence de l'État et d'autre part parce que certains élus récuse leur responsabilité vis à vis de ces personnes qui ne sont plus en situation de montrer leur appartenance à la commune. Ainsi certaines communes ont refusé d'investir dans la médicalisation de leurs services ou structures, tels les foyers-logements, orientés vers la vie sociale ; d'autres envisagent ce problème dans le cadre de l'intercommunalité, d'autres enfin ont oeuvré pour la construction sur leur territoire d'établissements spécialisés pour l'accueil de ces personnes dépendantes. En revanche, la place faite dans certaines communes à un médecin gériatre intervenant comme vacataire dans la structure mais plus encore comme expert de la politique gérontologique municipale témoigne de l'importance accordée à cette problématique.

Chaque commune relaie donc à sa façon les grandes problématiques de la vieillesse élaborées par l'État. Les différences observées sont la preuve que la politique municipale de la vieillesse ne s'élabore pas seulement en référence aux interventions étatiques mais qu'elle trouve une marge d'initiative singulière qui relève d'un remaniement du sens de la vieillesse opéré localement.

LES FONDEMENTS DE LA CONSTRUCTION DE PROBLÉMATIQUES SPECIFIQUEMENT COMMUNALES.

Ainsi donc, il paraît au vu des dispositifs gérontologiques mis en oeuvre dans chacune des communes étudiées, que les problématiques de la vieillesse et du vieillissement ne sont pas identiques et que les objets d'intervention ciblés pour l'intervention politique diffèrent. Plus largement, ce sont le sens conféré à la vieillesse et plus précisément le rôle et la place des retraités et personnes âgées dans la commune qui sont différemment envisagés.

Les entretiens menés et la lecture des publications municipales font apparaître ces différences.

Les "options" diversifiées concernant la vieillesse qui émanent d'élus et de professionnels, semblent pouvoir être expliquées par différents facteurs. Puisque les caractéristiques objectives des communes (démographie, économie, équipement) étaient sensiblement identiques, nous avons postulé que ces divergences reposaient sur d'autres facteurs. En référence aux travaux de Max Weber, il a semblé pertinent de s'interroger plus précisément sur les fondements éthiques des politiques. En effet, toute action, tout projet politique se réfère à des valeurs en même temps qu'il en crée, conférant ainsi une portée symbolique à l'action.

¹⁰ Pellegrin-Rescia M.L., *Des inactifs aux travailleurs*, EPI, Hommes et perspectives, 1993. (Reconnaissances).

Présentation des communes.

	Population totale	% + de 60 ans	% actifs travaillant sur commune	% de revenus imposables	professions intellect. Et cadres sup.
Crolles	5829	11 %	25 %	61 %	18 %
St Egrève	15800	14 %	66 %	64 %	29 %
Meylan	17869	13 %	35 %	67 %	41 %
Pont de Claix	11871	12,5 %	35 %	49 %	17 %
Eybens	8020	11 %	22 %	65 %	20 %
Voreppe	8446	11 %	37 %	67 %	15 %

Caractéristiques de l'action gérontologique municipale :

	Crolles	St Egrève	Meylan	Pont de Claix	Eybens	Voreppe
élu chargé de l'action gérontologique	aucun	CMD	CMD assistante sociale	adjoint chargé du budget	CMD médecin	CMD
responsable action géronto	aucun	rédacteur, coordinatrice domicile + directrice MAPA	attaché, chargé action sociale	directeur CCAS assistant social	directeur affaires sociales = attaché	directeur FLPA + directeur MAPA
intercommunalité	oui pour MAPA	non	oui pour MAPA	non	oui pour long séjour	oui pour Maintien à domicile
associations	subventions	mise à disposition personnel	mise à disposition personnel	mise à disposition personnel	mise à disposition personnel	subventions
secteur privé	non	non	non	non	non	non

Définitions communales de la vieillesse et des retraités

Communes de l'agglomération grenobloise	"la vieillesse, c'est..."	figures de retraités
Crolles	le témoin de l'histoire et un soutien nécessaire aux jeunes générations	- le vieux disposant de ressources qu'il doit mettre à disposition des autres générations(nanti), - le vieux dépendant
Eybens	une vie tournée vers les autres et un temps de loisirs	- le retraité responsable, solidaire et actif, "flamboyant"
Meylan	un temps de loisir et d'ouverture mais aussi la dépendance	- le retraité autonome et responsable, - le dépendant
Pont de Claix	la poursuite de la vie antérieure. "on est ouvrier avant que d'être vieux "	- le vieil ouvrier inséré dans une communauté, solidaire et qui doit être protégé, assisté
St Egrève	un témoin de l'histoire, le relais des traditions, un âge respectable, un âge envers lequel la société et les familles ont des devoirs, la dépendance	- l'ancien porteur de traditions, patrimoine communal qui relève avant tout de la solidarité familiale - le dépendant
Voreppe	un témoin du passé, un temps essentiellement relationnel, un âge envers lequel la déférence s'impose.	- l'ancien témoin du passé - le dépendant

Pour mettre en évidence ces références idéologiques ou/et éthiques qui constituent ce que nous nommerons "l'esprit de la commune", nous nous sommes attachés à la compréhension de l'histoire locale et plus encore aux énoncés "dogmatiques" produits par les agents investis dans l'action gérontologique. Les programmes électoraux diffusés en mai 1995 par les équipes ensuite élues lors du scrutin municipal comportent pour la plupart un énoncé explicite des valeurs de référence devant fonder l'action municipale.

«Nous nous engageons sur le programme présenté ici avec l'esprit que tous nous reconnaissent : attention aux attentes de chacun, promotion de solidarités fortes... Avec votre participation nous agissons pour que solidarité, qualité de la vie et citoyenneté continuent de caractériser notre cité»¹¹.

La terminologie utilisée est généralement assez explicite ; même si elle renvoie à des valeurs énoncées au niveau gouvernemental. Dans certaines communes, ce sont davantage des objectifs et des lignes d'action qui sont exprimés dans ces programmes de campagne.

«Loin des querelles partisans, loin des polémiques inutiles, nous avons continué de travailler, de consulter, de discuter avec vous pour faire de Pont de Claix une ville toujours plus solidaire, vivante et chaleureuse, afin de répondre aux besoins d'une population qui rencontre beaucoup de difficultés du fait de la crise... Solidarité envers ceux qui souffrent : beaucoup de familles sont en difficulté, elles doivent compter sur le soutien de nos services sociaux...

Démocratie à tous les niveaux, ouverture sur le monde. Un urbanisme à taille humaine...»¹².

«Le choix de la qualité de vie pour tous dans tous les quartiers, ... créer un "village artisanal." ..., accueillir un "lycée village"...»¹³.

Les journaux municipaux publiés tous les mois ou tous les deux mois permettent de retrouver l'affirmation de certains énoncés au fil du temps.

Une rapide recherche quant à l'histoire locale a aussi permis de repérer les grandes étapes de développement de la commune. C'est également une analyse toponymique qui a semblé de nature à révéler un aspect de la mémoire collective intégrée dans le paysage local. A travers les noms de rues, de places, ce sont aussi des choix, des références idéologiques sédimentées qui s'affirment, de manière implicite et qui constituent la quotidienneté des habitants du lieu. Les trois communes de Crolles, Eybens et Pont de Claix se distinguent par la part faite aux événements historiques. A Crolles et Pont de Claix, les événements retenus sont : assemblée de Vizille, Cent vingt Toises, nuit du 4 août, maquis de l'Oisans, ... qui traduisent bien l'obédience communiste de ces communes depuis plusieurs mandats. Pour les personnalités, on retrouve Elsa triolet, Marcel Cachin, Louise Michel, St Just, Danton, S. Allende... En revanche à Meylan, ce sont essentiellement des noms de rues qui évoquent l'environnement naturel : Belledonne, Chartreuse, les vignes, les clos... A Voreppe ce sont les noms de personnalités locales qui s'imposent.

¹¹ Programme de campagne, Eybens.

¹² Programme de campagne de l'équipe sortante et réélue, Pont de Claix.

¹³ Programme de campagne St Egrève

"L'esprit" des communes à travers quelques indices

	Crolles	Eybens	Meylan	Pont de Claix	St Egrève	Voreppe
histoire locale	agricole peuplement rapide et en croissance	agricole banlieue de Grenoble	résidentielle maraîchère	industrielle ouvrière	industrielle agricole sanitaire (CHS)	agricole artisanale
toponymie	événements historiques, hommes politiques de la Révolution	événements historiques internationaux, scientifiques	cadre naturel	événements historiques, hommes politiques de la Révolution	cadre naturel, artistes	personnalités locales, sites naturels, activités artisanales
références éthique(*)	patrimoine, solidarité, égalité des chances, démocratie, citoyenneté	solidarité, citoyenneté, ouverture, démocratie, responsabilité	solidarité, démocratie, écologie, patrimoine, qualité de vie	solidarité, communauté ouvrière, ouverture sur le monde	honnêteté, village, proximité, patrimoine, tradition, démocratie	harmonie, qualité de vie, famille, solidarité, participation.
idéologies politiques	PC et gauche plurielle	PS	PS et écologie	PC et gauche plurielle	Sans étiquette	RPR

(*) Relevé des termes utilisés comme leit-motiv dans les programmes de campagne et les journaux municipaux qui ont suivi les élections.

Ces éléments révèlent des orientations éthiques particulières à chaque commune qui constituent ce qu'on pourrait appeler "l'esprit de la commune". Au delà de ce qui peut apparaître initialement comme des convergences, ces références se déclinent différemment. Ainsi pour les communes d'Eybens et de Meylan, la solidarité et la citoyenneté associées renvoient à l'idée de rapports solidaires entre groupes de population différents, de responsabilité individuelle, d'engagement des habitants dans une participation à la vie locale et à la conduite des affaires municipales. Pour les communes de St Egrève et de Voreppe, il s'agit davantage d'un recentrage sur la notion de communauté villageoise fondée sur une histoire et un patrimoine commun, sur des solidarités naturelles ancrées dans la vie locale.

«Voreppe devra s'enrichir de son passé et se tourner vers son avenir. S'enticher de son passé, c'est continuer l'histoire de Voreppe, c'est valoriser tout ce qu'elle nous a légué, c'est entretenir son patrimoine et sa mémoire... Parce que la famille reste une valeur essentielle, il faut veiller en permanence à ce que chacun de ses membres ait toute sa place»¹⁴.

Il s'agit de perpétuer une tradition communautaire. La valeur "famille" est clairement affirmée comme socle de la solidarité locale.

Pour la commune de Pont de Claix en revanche, la solidarité est définie comme attention à ceux qui souffrent du fait de leur position sociale. La commune de Crolles se situe dans un modèle hybride des deux premiers.

Il semble possible d'affirmer que ces références sont le produit d'une histoire locale, de l'éthos des agents investis dans le champ, de leur position dans l'espace social, de leurs trajectoires culturelles, d'appartenances idéologiques. Mais qu'en est-il de l'éthos des populations résidentes dans ces communes ? De ces références naissent certaines conceptions de la vieillesse qui contribuent à définir le rôle et la place des gens âgés au sein de la commune au travers des discours mais aussi des programmes d'action mis en oeuvre. Il importe donc de vérifier le lien entre cette éthique communale et l'éthos des populations concernées, de voir comment les retraités et personnes âgés se reconnaissent dans le sens produit et quelle adéquation existe entre "ce qu'ils sont appelés à être" de par les politiques mises en place et "ce qu'ils se sentent devoir être". Comment les élus et les techniciens engagés dans l'action gérontologique municipale appréhendent-ils les spécificités de la population municipale pour la définition d'une éthique qui fonde leur action ?

¹⁴ Programme de campagne liste municipale sortante et réélue, Voreppe.

L'ADEQUATION ETHIQUE-ETHOS COMME FONDEMENT DE LA FORCE D'IMPOSITION SYMBOLIQUE DES POLITIQUES GERONTOLOGIQUES

Les références éthiques et/ou idéologiques auxquelles sont affiliés les élus municipaux et les agents investis dans le champ de l'action en direction des personnes âgées paraissent être à l'origine des remaniements des paradigmes sociétaux en vigueur au niveau national. Le gage de leur efficacité au niveau local semble bien être leur niveau d'adéquation avec l'éthos des populations concernées. Nous postulons que la production de significations pour la vieillesse n'est susceptible de s'imposer à la population cible des politiques municipales que lorsque l'ensemble des références éthiques qui encadre cette production vient rencontrer l'éthos des groupes de population présents sur le territoire. Ces références éthiques renvoient à des positions qu'il est possible de structurer autour de trois axes : le rapport au temps, le rapport au territoire et la conception des échanges sociaux¹⁵.

Quant à l'éthos des personnes âgées, il se structure autour de deux types d'orientations des pratiques sociales et des principes énoncés comme fondateurs de la vie :

- une orientation qu'on peut qualifier de moderniste : il s'agit là de personnes qui attendent un progrès dans la futur, qui restent ouverts au monde et aux autres,

¹⁵ Nous avons donc cherché à mettre en évidence un éthos idéal-typique de la population âgée de chaque commune d'une part avec une observation participante de plusieurs jours dans les différentes communes, à heures différentes de la journée afin de repérer les modalités de l'investissement de l'espace public ; d'autre part avec une série d'entretiens téléphoniques auprès d'un échantillon d'une trentaine de personnes pour chaque commune visant à mettre au jour les principes organisateurs de la vie des retraités et personnes âgées. Des figures idéales-typiques de l'éthos des retraités de chaque commune ont pu être ainsi esquissées, confortées par les analyses d'autres chercheurs, telles celles de C. Lalive d'Épinay. *Vieillir ou la vie à inventer*, L'Harmattan, 1991, collection logiques sociales.

qui s'intéressent à l'actualité, qui sont dans une dynamique de participation à la vie sociale ;

- une orientation qu'on peut nommer traditionaliste : il s'agit de personnes ancrées dans le passé, qui ne s'intéressent plus à la vue du monde actuel, qui restent reliés sur leur réseau familial ou très local, qui ont des pratiques quotidiennes centrées sur la sphère privée... La mise en rapport des principes éthiques et des orientations de l'éthos des personnes âgées permet de mieux saisir les variations constatées entre les communes. Ainsi peut-on distinguer des communes où éthos de la population et orientations des élus ne coïncident pas, des communes dans lesquelles éthos de la population et orientations éthiques des élus se rencontrent.

Dans les communes où domine le désaccord, Crolles, Meylan, St Egrève, le repli sur la sphère privée apparaît souvent. Les propos de cette habitante de Meylan sont bien représentatifs du peu d'investissement de l'espace public et du repli sur la sphère privée constatée sur le terrain : "*la solitude c'est personnel, les problèmes et les difficultés doivent rester en famille.*" et également de l'évocation générale de la politesse comme principe fondateur de la vie sociale et personnelle : "*Aujourd'hui les gens ne savent plus se tenir, la politesse est quand même le minimum pour la société. Chacun chez soi, être poli, ça permet de maintenir de bonnes relations.*" La définition des relations est ici limitée au minimum des convenances sociales. A Crolles le sens de la famille s'affirme plus souvent : "*on a bien trimé, tout ce qu'on a c'est à la sueur du front qu'on l'a gagné, c'est pour les enfants.*" A St Egrève, c'est la recherche du bonheur individuel qui est le plus souvent exprimé : "*on a toujours travaillé, la retraite c'est fait pour profiter. On a du temps, encore la santé, alors on peut voyager, sortir en montagne... Les enfants devront bien apprendre un jour à se débrouiller sans nous.*"

Ce qui n'est pas le cas dans les trois autres communes où domine la correspondance, Eybens, Pont de Claix, Voreppe. A Pont de

Claix les observations de terrain viennent confirmer des propos qui traduisent d'autres formes de sociabilité (attroupements de groupes de générations diverses à la sortie des écoles notamment) et d'échanges sociaux : "on a eu l'habitude de se serrer les coudes au syndicat. C'est pas la retraite qui

va changer ça. On se connaît tous ici, 40 ans de Rhône Poulenc, ça aide. On a toujours fait du bon boulot ensemble". A Eybens l'ouverture sur le monde est explicite : "à l'heure d'internet, on ne peut pas rester replié chez soi. Autant faire quelque chose pour les autres. Il y a beaucoup de possibilités dans la commune de se rendre utile".

Caractéristiques de l'éthos des retraités de chaque commune

	des pratiques observées et décrites	des valeurs énoncées	des orientations reconstruites	un groupe identifié	compléments analyses Lalive d'Epinaay
Crolles	investissement de la scène publique, retour sur la nature, réseau familial prioritaire, occupations liées à la quotidienneté.	honnêteté, sens de la famille, politesse, générosité, travail, instruction.	tradition version rurale	terriens	travail, mérite, épargne, patrimoine, tradition, famille, ordre naturel.
Meylan	surinvestissement de la sphère privée, intérêt pour la culture, réseau familial prioritaire, ouverture au monde.	honnêteté, politesse, respect, tolérance, instruction, travail et plaisir	équilibre tradition modernité, la continuité dans le changement	petits bourgeois	valeurs notabiliaire, patrimoine, tradition, famille, signes de richesse, généalogie, ordre.
St Egrève	peu de présence dans les lieux publics ouverts, forte pratique associative, recherche de plaisir et de créativité, ouverture au monde	honnêteté, politesse, sens de la famille, respect et tolérance	ouverture au monde et modernité	cadres supérieurs	intelligence, progrès, mérite, autonomie, vie privée, prestige
Pont de Claix	fort investissement de la scène publique, réseau familial et de quartier très investi, recherche de plaisir, solidarité active dans la proximité	politesse, honnêteté, générosité, le travail bien fait	tradition ouvrière	ouvriers	travail, solidarité, lien communautaire, force physique, famille, vertus individuelles, conscience de classe
Eybens	investissement de la scène publique, intérêt pour la culture, réseau étendu, recherche de plaisir, créativité, altruisme, ouverture au monde à travers associations	politesse, honnêteté, respect, tolérance, progrès	modernité	employés fonctionnaires	égalité des chance, service public, autonomie, solidarité, progrès de l'homme.
Voreppe	investissement de la scène publique, pratique associative, réseau étendu, solidarité locale	honnêteté, politesse, sens de la famille, altruisme, instruction	tendance à la modernité version sociabilité	petits possédants	épargne, famille patrimoine, éthique du faire, ordre social et tradition, mérite, hygiène, propreté

Dans les communes de Crolles, Meylan et St Egrève, les valeurs exprimées tant par les différents agents que dans les programmes électoraux ne paraissent donc pas répondre à l'éthos de la population. Alors que la population de Crolles affirme son attachement à la tradition, à la valeur du patrimoine et développe une sociabilité centrée sur le réseau familial, les politiques énoncent des valeurs qui dénotent une volonté d'ouverture, de développement, de solidarité trans-générationnelle. On peut noter le même décalage à Meylan avec des valeurs de démocratie et de citoyenneté énoncées comme fondamentales dans les programmes municipaux alors que la population âgée semble s'accorder autour de valeurs patrimoniales et traditionnelles avec une tendance à l'individualisme et au repli sur soi. A St Egrève, les valeurs pré-

sentées comme fondements de la politique municipale ne semblent recouvrir que partiellement l'éthos de la population retraitée. Nous relevons d'une part des valeurs de tradition, valeurs familiales, fondées sur une vision communautaire et villageoise et d'autre part pour les gens âgés une orientation vers la modernité avec une tendance à l'individualisme, la recherche d'autonomie, l'ouverture au monde.

Les communes d'Eybens, de Pont de Claix et de Voreppe se caractérisent en revanche par la presque parfaite adéquation entre "l'esprit de la commune" et l'éthos des populations. A Eybens, les références éthiques des agents investis dans le champ sont centrées sur démocratie locale, citoyenneté, solidarité, en même temps que les retraités

sont orientés vers la culture, l'ouverture au monde, la participation à la vie locale. A Pont de Claix, c'est la notion de solidarité ouvrière qui émerge comme point de rencontre. A Voreppe, pour les élus et les techniciens communaux comme pour les gens âgés, il s'agit de conserver et de développer les acquis du passé tout en développant une logique de progrès tournée vers le futur. Mais la composition de la population n'est pas sans lien avec les modes de vie repérés et les propos tenus lors des entretiens. L'appartenance des retraités à certains milieux sociaux qui sont également les groupes principaux d'appartenance de l'ensemble de la population semble de nature à générer certaines pratiques sociales. Tout laisse penser qu'au principe des différenciations d'éthos et d'éthique se trouve le "poids" de l'appartenance sociale. Tout se passe comme si dans une commune comme Pont de Claix par exemple, les aspirations, les représentations du monde des retraités étaient en correspondance avec l'appartenance ouvrière d'une large part de la population ou comme si ce groupe et les élus communistes marquaient la vie communale au point de déterminer "l'esprit de la commune" et de "normaliser" d'une certaine manière les pratiques sociales. A Eybens, il semble également possible de faire le lien entre l'appartenance des retraités à ce qu'on pourrait qualifier de "classes moyennes" composées d'employés et de fonctionnaires et des pratiques sociales "normalisées" par les élus locaux comme "devant être" celles des classes moyennes. La correspondance entre l'éthique des élus et l'éthos de la population retraitée semble aussi à relier à la correspondance entre l'éthos de la population retraitée et l'éthos de l'ensemble de la population communale. A l'inverse, à Meylan, il semble que l'éthos du groupe des retraités,

lié à leur inscription dans l'espace social ne puisse être mis en correspondance avec l'appartenance de l'ensemble de la population communale à certains milieux sociaux devenus prédominants au fur et à mesure de son renouvellement qui a donné lieu à un changement de municipalité en 1995. Ainsi la "normalisation" des pratiques sociales suggérée par les élus locaux en fonction de leur appartenance à certains milieux les plus représentés au sein de la population ne correspond-elle plus aux aspirations de la population retraitée qui s'inscrit elle dans d'autres groupes sociaux en passe de devenir minoritaires sur la commune.

Vers la définition d'un contrat social communal

A travers les définitions de la vieillesse promues au niveau local, c'est également un contrat social qui, de manière explicite ou implicite est proposé ou imposé aux retraités et personnes âgées. Ils sont, selon les communes, considérés comme en situation de recevoir des égards en paiement d'une dette collective contractée à leur égard, en référence au travail passé, à leur participation à la vie communale ou à des événements tragiques de l'histoire (guerre, Résistance...). Dans d'autres communes en revanche, injonction leur est faite de participer encore et de façon active aux échanges sociaux, montrant ainsi leur utilité sociale. Ces positions renvoient à différentes conceptions des échanges sociaux et à la valorisation de telle ou telle "monnaie d'échange". Trois types de monnaies d'échange sont ainsi reconnus selon les communes : la mémoire, l'argent et la création d'emplois, les savoirs et les expériences qui traduisent l'intérêt porté à tels ou tels types d'échanges : échanges symboliques, échanges économiques, échanges sociaux.

Echanges sociaux valorisés par les élus communaux

	types d'échanges	monnaies d'échanges reconnues
Crolles	économiques	argent et création d'emplois
St Egrève	symboliques	mémoire
Meylan	participation sociale et économiques	savoirs et expériences création d'emplois
Pont de Claix	symboliques	mémoire
Eybens	participation sociale	savoirs et expériences
Voreppe	symboliques	mémoire

Conception des échanges sociaux chez les retraités et personnes âgées.

	types d'échanges	monnaies d'échanges	lieux d'échanges
Crolles	économiques, relationnels, affectifs	argent, affection, services rendus	famille, club
St Egrève	relationnels	convivialité	associations de loisirs
Meylan	économiques, affectifs	argent, expériences, services rendus	famille
Pont de Claix	affectifs, humains	services rendus, affection	famille, voisinage
Eybens	participation sociale	savoirs et expérience	commune
Voreppe	relationnels, participation sociale	convivialité, sociabilité, affection, argent	associations, famille

Face à ce que les élus considèrent comme devant être les relations d'échange des retraités avec d'autres générations, ces groupes de population peuvent manifester différemment leurs conceptions de leur place au sein de la commune en privilégiant d'autres modalités d'échanges. Des divergences se font jour, notamment dans les communes de Crolles, Meylan et St Egrève. Ces divergences sont de nature à générer des sentiments négatifs à l'égard de la municipalité, mise en cause dans ses options, incomprise dans ses choix, et à provoquer un sentiment d'abandon ou de déconsidération chez la population âgée. Par ailleurs, des conflits entre groupes d'âge peuvent également naître de ces décalages. *"De toute façon, les vieux ils s'en foutent, il n'y a que les jeunes qui les intéressent. Eux ils ont une salle de sport, des clubs... pour ce qu'ils y font"*¹⁶.

Parallèlement à ces diverses conceptions des échanges sociaux, ce sont aussi les rapports au temps qui déterminent la proposition de contrat social faite à ces générations. La manière dont les élus locaux et les agents investis dans l'action gérontologique se situent dans "l'ordre du temps" et des générations retentit sur la structuration des rapports de force entre les groupes sociaux en présence sur le territoire. Les divergences de positions semblent relever autant de l'âge des membres de l'équipe municipale en place, que de l'ancienneté dans la fonction politique, que des références éthiques sous-jacentes. La façon dont la référence au passé est plus ou moins utilisée, dont le progrès et l'avenir sont survalorisés viendra modifier la place faite aux retraités dans la cité.

De ces facteurs découle un statut proposé ou imposé, selon les communes, aux gens âgés et qu'ils s'approprient plus ou moins. De cette appropriation dépend l'adhésion des retraités et personnes âgées au projet qui les concerne, l'utilisation qu'ils feront des services et structures mises en oeuvre et plus largement la force d'imposition symbolique des politiques gérontologiques mises en oeuvre. Ainsi, dans la commune de Crolles où la solidarité est définie comme s'imposant nécessairement pour toute vie sociale harmonieuse, les retraités ne semblent pas adhérer au statut qui leur est proposé. Alors que les élus envisagent une solidarité intergénérationnelle à l'échelon du canton, les retraités se replient sur la cellule familiale. La structure pour personnes âgées dépendantes mise en oeuvre dans le cadre de l'intercommunalité ne semble pas rencontrer l'adhésion du public retraité qui aspire à trouver réponse à ses difficultés en termes de services spécifiques au niveau de la commune. De même dans la commune de St Egrève, alors que la solidarité est pensée par les élus locaux comme devant s'appuyer sur la cellule familiale, alors que le statut des gens âgés est essentiellement pensé à partir de la famille, les retraités semblent aspirer à l'autonomie et refusent de peser sur leurs descendants. Le centre de jour et les services d'aide aux aidants naturels mis en place ne rencontrent pas l'intérêt de cette population. En revanche, dans la commune d'Eybens, le contrat social proposé aux retraités et fondé sur une injonction à une participation solidaire, citoyenne à la vie locale rencontre parfaitement les aspirations de la population retraitée de la commune qui investit tant les affaires communales, que la vie de quartier et les associations. Plus largement l'adhésion des retraités et personnes âgées au projet social conçu pour eux détermine la validité du programme d'action

¹⁶ expression libre lors d'un entretien mené à Crolles.

mis en oeuvre. L'analyse des besoins à partir des références d'experts ou de politiques ne peut donc suffire à concevoir un programme d'actions adéquat, les pratiques sociales et l'ethos de la population doivent également être pris en compte. Plus encore c'est lorsque ce que les re-

traités et personnes âgées se sentent "devoir être" rencontre "ce qu'on les appelle à être" que la force d'imposition symbolique des politiques gérontologiques est maximale et que les définitions de la vieillesse localement construites peuvent s'imposer comme données d'évidence.